

ADMINISTRATION
RÉDACTION - PUBLICITÉ - IMPRIMERIE
10, place Jean-Jaurès, 10
SAINT-ÉTIENNE
Téléphone : 59-92, 59-93, 59-94, 59-95
BUREAUX ET PUBLICITÉ
PARIS, 18, rue Richelieu, Téléphone Richelieu 39-58
LYON, 28, quai Augustin, Tél. Hancy 14-19
ROANNE, 14, cours de la République, Tél. 22-25
LE PUY, 35, place du Breuil, Téléphone 4-23
VIENNE, 3, rue Teste-du-Baillet, Téléphone 5-58
NEVERS, 2, rue Jeanne-d'Arc, Téléphone 5-94
VICHY, 11, rue Saint-Dominique, Téléphone 32-25
La publicité est également reçue à l'Agence
Nouvelles à Paris et dans toutes ses succursales.

Le Triporteur

1940 - 2^e Année - N° 38

REPUBLICAINE

50 Centimes

MERCREDI
7
FÉVRIER
LUNE : lev. à 10 h 31; couch. à 8 h.
SOLEIL : lev. à 7 h 16; c. à 16 h 55
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
Compte chèques postaux: Lyon 54-45

Le Conseil suprême réuni lundi à Paris a souligné une fois de plus, l'accord complet qui règne entre la France et l'Angleterre

Les délibérations ont été, dit-on, celles d'un seul et unique gouvernement



Le Conseil suprême s'est réuni lundi à Paris. Voici, de gauche à droite : MM. Guy La CHAMBRE, lord HALIFAX, Edouard DALADIER, CHAMBERLAIN, CHURCHILL, Oliver STANLEY et sir KINGSLEY WOOD.

Paris, 6 février. Le Conseil suprême qui s'est tenu, hier, à Paris, a été caractérisé, non plus seulement par la volonté d'étroite collaboration qui s'était déjà révélée au cours des réunions précédentes, mais par la véritable « homogénéité » de cette assemblée franco-britannique, suivant l'expression même d'un des personnages qui y assistaient.

Les travaux n'ont pas eu pour objet d'accorder des vues des deux gouvernements alliés, mais ont bien plutôt ressemblé à des délibérations que peuvent avoir les membres d'un seul et unique gouvernement.

Avant même la rencontre de Paris, les échanges de vues qui se succèdent régulièrement entre les ministres français et anglais avaient préparé le débat, de telle sorte que les problèmes posés furent résolus dans le minimum de temps.

La réunion d'hier était la cinquième depuis la création de cet organe directeur de l'action des deux pays.

Les quatre conférences précédentes avaient été impromptues, chacune avait eu une physionomie différente. L'une coïncidait avec les premières arrivées en France de troupes britanniques, l'autre avec la création d'une vaste organisation économique commune, la dernière, celle du 19 décembre, précédait de peu la décision prise officiellement à Londres et à Paris de venir en aide à la Finlande.

Cependant, il semble que la réunion d'hier ait été d'un intérêt peut-être plus grand encore.

Le Conseil suprême a examiné la situation actuelle sous ses aspects, c'est-à-dire, diplomatique, militaire et économique.

Depuis la session de décembre, tandis qu'en Finlande la lutte se poursuivait avec intensité et qu'aujourd'hui l'armée soviétique livre un nouvel assaut en vue d'arriver à un résultat rapide, les opérations sur la frontière franco-allemande n'ont jamais pris une grande envergure.

L'approche du printemps, les divers bruits qui circulent sur les intentions allemandes amènent naturellement à envisager d'autres hypothèses.

Communiqué officiel N° 311 DU 6 FÉVRIER (matin)

Rien à signaler.

La situation militaire

Paris, 6 février. Mais ces arguments, aussi infondés qu'absurdes, n'ont aucun prise dans l'opinion suédoise et dans les cercles officiels. L'Allemagne dirige ses opérations de sabotage et de pression politique, économique et militaire, dans l'attente de l'obtention, sans coup férir, des avantages économiques qu'elle recherche. Mais, pas plus qu'elle ne veut envahir la Roumanie, l'Allemagne ne veut envahir la Suède.

Le Reich sait parfaitement qu'une opération militaire contre ce pays comporte des risques très graves pour l'Allemagne, étant donné la volonté unanime du peuple suédois de défendre son indépendance avec la même énergie que les Finlandais mettent à défendre la leur.

Il est clair, pour toutes les capitales, que les préparatifs militaires allemands, d'ailleurs, faits d'une façon par trop ostensible, ne sont, vraiment, qu'une nouvelle manœuvre d'intimidation tentée sur le gouvernement de Stockholm pour l'amener à une attitude plus docile envers le Reich.

Pour impressionner la Suède, le Reich masse des troupes dans les pays baltiques

Paris, 6 février. Dans l'œuvre, Mme Geneviève Tabouis écrit : Nos informations confirment que l'Allemagne serait en train d'opérer une importante concentration de troupes et de matériel de guerre dans les régions baltiques du Reich qui font face à la Suède.

D'autre part, des unités plus importantes qui étaient regroupées à Brème ou à Hambourg, ont traversé le canal de Kiel et se sont rangées dans les ports de la Poméranie. Les autorités allemandes ne démentent pas ces mesures. Elles confirment même que les garnisons de Stettin et de Rugen ont été renforcées.

En outre, on sait, par des observations militaires, que l'aviation allemande étudie des plans d'attaque aériens en direction du Sund, le détroit qui sépare le Danemark de Malmoë, en direction des côtes orientales de la Suède, notamment à l'île d'Åland et Stockholm en Suède. Les agents allemands s'efforcent de faire croire que ces mesures sont destinées à l'intention de Berlin de répondre aux desseins franco-anglais de maintenir sur les pays scandinaves.

Mais ces arguments, aussi infondés qu'absurdes, n'ont aucune prise dans l'opinion suédoise et dans les cercles officiels. L'Allemagne dirige ses opérations de sabotage et de pression politique, économique et militaire, dans l'attente de l'obtention, sans coup férir, des avantages économiques qu'elle recherche. Mais, pas plus qu'elle ne veut envahir la Roumanie, l'Allemagne ne veut envahir la Suède.

Le Reich sait parfaitement qu'une opération militaire contre ce pays comporte des risques très graves pour l'Allemagne, étant donné la volonté unanime du peuple suédois de défendre son indépendance avec la même énergie que les Finlandais mettent à défendre la leur.

Il est clair, pour toutes les capitales, que les préparatifs militaires allemands, d'ailleurs, faits d'une façon par trop ostensible, ne sont, vraiment, qu'une nouvelle manœuvre d'intimidation tentée sur le gouvernement de Stockholm pour l'amener à une attitude plus docile envers le Reich.

MALGRÉ DES EFFORTS DÉSESPÉRÉS les troupes soviétiques ne peuvent percer la ligne Mannerheim



Dans un abri finlandais. (Photo N. Y. T., visa 40.113.)

Stockholm, 6 février. Le correspondant du Stockholm Tidningen en Finlande mande à son journal : Les troupes russes ont tenté un effort désespéré contre les lignes stratégiques du lac Ladoga, c'est-à-dire les petites îles fortifiées par les Finlandais, mais elles ont été repoussées avec pertes et ont même été obligées de se retirer sur leurs premières positions. Le feu des batteries de Mantsi a réussi à enfoncer les troupes russes et à les disjoindre.

Dans la région de Summa, la pression russe continue. Le haut commandement soviétique paraît décidé à gagner du terrain coûte que coûte, mais les 100.000 grenades jetées contre la ligne Mannerheim, les milliers de bombes et les régiments russes n'ont pas réussi à ébranler la résistance finlandaise.

Les Finlandais ne se sont pas contentés de repousser les attaques motorisées russes, ils ont tombé de la nuit, lorsque les troupes finlandaises ont constaté que les Russes cherchaient à creuser des tranchées dans le « No man's land », elles ont lancé une contre-offensive pour rejeter les troupes rouges sur leurs premières positions.

On est absolument convaincu, dans les milieux militaires finlandais, que les Russes n'abandonneront pas leur pression dans la région de Summa. Toutefois, la division soviétique qui a participé à la dernière attaque a dû être remplacée par une nouvelle, ses pertes étant trop graves pour qu'elle puisse rester en ligne. Mais les Russes possèdent un nombre assez considérable de divisions dans l'isthme de Carélie pour alimenter ces assauts.

En revanche, sur le front du lac Ladoga, il semble que la pression russe ait été définitivement compromise. Les Finlandais ont pu occuper des points d'appui sur la côte à la suite de très nombreuses contre-offensives. Les Russes ont abandonné un point d'appui occupé par trois bataillons et ont perdu 500 hommes, sept chars d'assaut, quatre canons et 30 automobiles.

Sur le front de Kuma, des combats ont eu lieu fort et nuit. Les Russes ont lancé une attaque de forces considérables sans réussir à gagner du terrain. L'aviation finlandaise aurait entrepris une série de raids contre un certain nombre de bases aériennes russes, 13 avions soviétiques auraient été détruits.

L'Allemagne offrirait sa médiation pour mettre fin au conflit

Stockholm, 6 février. D'après le correspondant berlinois du « Dagens Nyheter », M. von Ribbentrop aurait cette semaine des entretiens avec M. von Blücher, ministre d'Allemagne à Helsinki, et le comte von Schulenburg, ambassadeur du Reich à Moscou, auprès de tous deux à Berlin.

Il s'agirait d'examiner les moyens de mettre un terme à la guerre russo-finlandaise au moyen d'une médiation allemande.

Pour l'instant, ajoute le correspondant, l'Allemagne se tient absolument en dehors du conflit russo-finlandais. En raison de ses relations avec la Russie, elle a intérêt à ne pas intervenir de guerre à travers son territoire à destination de la Finlande, ainsi que tout engagement de ressortissants du Reich en faveur volontaires dans l'armée finlandaise.

Types de femmes laponnes travaillant à confectionner des vêtements chauds pour les soldats finlandais. (Photo N. Y. T., visa 40.103.)

La Chambre a abordé le débat sur la suppression DE LA PATENTE

Paris, 6 février. La séance est ouverte à 15 heures 40, sous la présidence de M. Edouard Herriot. MM. Paul Reynaud, Albert Sarraut sont au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à supprimer la patente et à créer des ressources nouvelles pour les départements et les communes.

M. Elmiger pose la question préalable...

M. Elmiger, indépendant (Rhone), monte à la tribune pour poser la question préalable. M. Elmiger estime que la réforme est mal étudiée. C'est le commerce qui supportera les charges nouvelles, tandis que les quantités de professions échappées à la taxe.

M. Dommange

M. Dommange, rapporteur pour avis de la commission du commerce, déclare que celle-ci est favorable à la réforme. Elle a demandé à la commission des finances, qui y a consenti, d'assujettir à la taxe spéciale les entreprises de commissions de courtage pour la vente aux consommateurs de plusieurs espèces de marchandises, la fraction taxable inférieure à un million étant également imposée au taux de 2 pour cent.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 6 février. Ah ! non, me dit ce vieux Parisien lettré, dont les propos me réjouissent et m'instruisent si souvent. Ah ! non, la question de savoir si Racine doit ou ne doit pas avoir sa statue à Paris a fait long feu. Voilà une année que l'on ne parle que de ça dans les gazettes. Et pourquoi tenez-vous tant que cela, vous aussi, que l'on statue l'auteur de « Bérénice » ? Pour que la foule défile avec une indifférence injurieuse devant son effigie ? Et d'abord, êtes-vous sûr qu'il n'aît pas, déjà, sa statue dans la capitale, ce bon Racine ?

— Ma foi, répondis-je sans trop d'assurance, depuis que j'entends affirmer que cette statue n'existe pas, j'ai fini par le croire.

— Comme quoi, reprit le vieux Parisien, il est plus simple de se ranger à l'avis général que de s'éclairer soi-même. Eh bien ! mon ami, soyez confédéré, vous et tous les écrivains qui vous lamentez là-dessus : la statue de Racine existe. Pourquoi voulez-vous lui en élever une seconde dont on finira, comme de la première, par perdre la trace ?

— En vérité, cher Monsieur, vous me surprenez. Mais n'abusez pas de ma candeur en cette affaire ?

— Non. Je m'en voudrais de vous mystifier. Prenez la peine de pousser jusque dans le quartier de la gare Saint-Lazare, montez la rue du Rocher et frappez à la porte du lycée que vous trouverez à main droite. Bien que ce soit un établissement de jeunes filles, on vous ouvrira. Et là, dans une sorte de préau qui veut être une cour d'honneur, vous vous délecterez à la vue d'un marbre superbe qui fut commandé, jadis, au sculpteur Henri Allouard pour le Théâtre Français, qui figura au Salon de 1910. Racine est représenté assis, la plume à la main, jeune,

Le paquebot «Beaverbur» a été torpillé dans l'Atlantique

Londres, 6 février. La Press Association apprend de bonne heure, ce matin, que le paquebot « Beaverbur » de la Compagnie Canadienne Pacifique, a été coulé par l'ennemi. On croit savoir que le « Beaverbur » a été torpillé dans l'Atlantique par un sous-marin allemand.

On ne sait encore rien à Londres des circonstances de cette attaque et il est douteux que l'on puisse maintenant obtenir des informations supplémentaires avant que ne soient capés les messages émanant des vaisseaux qui ont pu recueillir des survivants.

L'équipage se composait de 150 hommes.

Un fonctionnaire de la Compagnie a déclaré que « Beaverbur » n'avait pas de passagers à bord.

Le « Beaverbur » est l'un des cinq cargos ultra-modernes et rapides de la classe « Beaver ». Depuis 1928, ces cargos assurent un service régulier qui a lieu tous les dix jours entre le Saint-Laurent et la Tamise.

Il sont équipés pour transporter des fruits dans des conditions frigorifiques à cinq températures différentes.

L'équipage serait sain et sauf.

La compagnie de navigation à laquelle appartient le « Beaverbur » annonce que 76 membres de l'équipage sur 77 sont sauvés et qu'il est possible que le matelot soit saisi et saisi.

Toutefois, cette nouvelle n'est pas confirmée officiellement.

Une nouvelle démission dans l'armée hollandaise

Amsterdam, 6 février. Après le départ du général Reynders, commandant en chef des forces de terre et de mer des Pays-Bas, on annonce la démission du général baron Van Vorst commandant une division légère et, en outre, inspecteur général de la cavalerie et des troupes cyclistes.

Le nouveau commandant des forces de terre et de mer, le général Winkelman interviewé par le journal d'Amsterdam « Telegraaf », a déclaré : « Je ferai de mon mieux. La tâche qui vient de m'être confiée est difficile, mais un soldat sait accomplir son devoir. »

Le général s'est refusé à faire une déclaration sur la situation militaire des Pays-Bas. Il s'est borné à déclarer, en ce qui concerne la vie des soldats dans les cantonnements sur la ligne de défense, qu'il donnerait tout son soin à leur formation physique et morale.

Il a ajouté que, jusqu'ici, dans l'armée néerlandaise, on avait accordé trop peu d'attention à la culture physique.

Roos et Lobstein seront-ils graciés ?

Paris, 6 février. On sait que le président de la République a reçu, hier après-midi, Me André Berthoin et le bâtonnier du barreau de Nancy, Me Max Lair, venus l'entretenir du recours en grâce des deux condamnés à mort pour espionnage, le 26 octobre dernier, par le tribunal militaire de Nancy. Pour Lobstein, qui est soldat, la peine est aggravée de la dégradation.

Les deux avocats se sont entretenus pendant plus de deux heures avec le chef de l'Etat.

Après le bombardement du chemin de fer du Yunnan

Hanoi, 6 février. Les obscures des victimes françaises du bombardement de la ligne du Yunnan ont eu lieu à Hanoi, hier, 5 février.

Un service religieux a été célébré à la cathédrale d'Hanoi, en présence du général d'armée Catroux, de toutes les unités militaires et civiles et d'une foule considérable qui avait tenu à témoigner aux familles des victimes son émotion et sa sympathie.

La cérémonie s'est achevée au cimetière, où M. Bopin, directeur général des compagnies de chemin de fer de l'Indochine et du Yunnan a adressé aux nombreuses victimes françaises, amanties et chinoises du bombardement, un dernier adieu.

Une brute ignoble bat sa femme et tue son jeune enfant

Paris, 6 février. Dans la soirée d'hier, dans un hôtel de la rue Marie-Stuart, Charles Lebun, âgé de 36 ans, porteur aux halles, a frappé sa femme et son enfant, Claude, âgé de cinq mois.

La hantise, conduit aux enfants malades, y est décédé peu après son admission.

L'auteur des coups a été arrêté et mis à la disposition du commissaire de police.

Un don de 100.000 francs à la Défense nationale

Paris, 6 février. La société d'entraide des membres de la Légion d'honneur vient de faire à la Caisse autonome de la Défense nationale, un don de cent mille francs.

Nouveaux attentats des terroristes irlandais

Londres, 6 février. Une explosion s'est produite au bureau de poste de Birmingham aujourd'hui.

Une autre explosion s'est produite à la gare d'Euston.

Les deux explosions qui se sont produites aujourd'hui à la gare d'Euston, à Londres, et celle du bureau de poste de Birmingham, revêtent une importance considérable si l'on considère que c'est demain que doivent être exécutés deux membres de l'armée républicaine irlandaise, inculpés d'avoir participé à l'explosion de Coventry, qui causa la mort d'une femme et de quatre autres personnes.

Dans les cas d'aujourd'hui, les bombes ont explosé dans des sacs postaux contenant des colis et les explosions ont été dues à la présence de ballons contenant un mélange détonant. Au total, six employés des Postes ont été blessés. Les autorités de Scotland Yard ont ouvert une enquête.

Le communiqué officiel

Helsinki, 6 février. Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a lancé une attaque après une préparation d'artillerie, sur plusieurs points entre Häilo, Hatjälä et les points de Suomalainen. L'attaque a été soutenue par plus de 100 chars d'assaut. Le combat a continué toute la journée. Contre un point d'appui finlandais, les troupes soviétiques ont lancé en tout cinq attaques. A minuit, l'offensive soviétique était complètement repoussée sur tous les points, les Russes ont subi de grandes pertes dans cette opération. Au cours de la journée, les Finlandais ont détruit un certain nombre de bases aériennes russes, 13 avions soviétiques auraient été détruits.

Sur mer. — Rien d'important à signaler.

Dans les airs. — Au cours de la nuit du 4 au 5 février, les forces aériennes finlandaises ont bombardé des lieux de cantonnement soviétiques. Pendant la journée, les avions finlandais ont accompli des vols de reconnaissance et de défense et ont bombardé des concentrations de troupes et des colonnes soviétiques. Dans la zone des opérations, l'activité aérienne soviétique a été négligeable, on a vu seulement quelques escadrilles d'avions de chasse soviétiques dans l'isthme de Carélie. A l'intérieur du pays, l'ennemi a bombardé Kajani et Kosko, le golfe de Bothnie, où, d'après des renseignements obtenus jusqu'ici, deux avions ont été tués et quelques autres blessés.

Helsinki dément qu'une division russe ait été anéantie

Stockholm, 6 février. L'envoyé spécial du Stockholm Tidningen en Finlande mande à son journal que les bruits répandus à Stockholm et à Copenhague suivant lesquels la 15^e division russe aurait été complètement encerclée et détruite sur le front du lac Ladoga sont démentis de source officielle à Helsinki.

Ce qui a dû donner naissance à ces bruits, c'est la destruction de la 15^e division russe par les troupes finlandaises.

Les élections présidentielles de Cuba sont fixées au 18 mai

La Havane, 6 février. Les élections présidentielles auront lieu le 18 mai prochain. Le gouvernement et l'opposition se sont mis d'accord sur cette date pour permettre à tous les partis d'y participer. La présidence de M. Laredo se terminera le 30 mai.

Armement et vitesse, conditions indispensables de la victoire aérienne

Nos avions s'assurent de plus en plus ces deux qualités, et M. Laurent-Eynac le constate dans un exposé reconfortant

Paris, 5 février. — Dans la revue hebdomadaire « L'Air », M. Laurent-Eynac, sénateur, ancien ministre de l'Air, dans un article intitulé : « Les conditions de notre victoire », tire les conclusions à retenu des divers aspects qu'a revêtus jusqu'ici la guerre aérienne sur tous les fronts.

La souveraineté de la vitesse

— L'augmentation de la vitesse des avions, obtenue par la puissance des moteurs, par des charpentes plus solides, par l'affinement des modes de pénétration dans l'air, aboutit en fin de compte à la souveraineté de la vitesse. Nous étions à la fin de 1939, à l'étape des 500 kilomètres, heure, dans l'ordre de la chasse et du combat.

Nous serons au printemps de 1940 à l'étape des 550 kilomètres heures au moins. Nous les dépasserons pour parvenir à la fin de l'année qui s'ouvre aux 600 kilomètres heure.

Tout ce qui, dans l'ordre de la bataille aérienne proprement dite, restera par trop inférieur à ces caractéristiques essentielles de vitesse, risquera de ne trouver sacrifié, ni pourra se sauver, en tout cas, que par l'extrême maniabilité de l'appareil et la facilité de son pilotage.

La puissance au feu

Autre caractéristique. La puissance au feu. Il faut désormais multiplier les feux, pour parvenir à une puissance bordée. Deux canons et huit mitrailleurs, une alimentation continue, des cartouches en surplus, tels sont les buts vers lesquels nous venons par nos efforts pour

LA NOTRE FAISONS LE PONT au sujet du ramassage de la ferraille

de Mme Louis Soulié Les condoléances

Les condoléances continuent à affluer à la suite de mort subite de Mme Louis Soulié. Les télégrammes suivants nous sont parvenus :

Laurent Eynac, sénateur. Mes sympathies bien sincèrement attristées.

Mme et M. Drivet, sénateur de la Loire. Mme et M. Drivet adressent aux membres de la famille de Mme Louis Soulié leurs sincères et affectueuses condoléances.

Lucien Lamoureux, député, vice-président de la chambre. Vous adressez bien vives condoléances et assurance sympathique à l'occasion du deuil causé par mort Mme Soulié.

Camille Planche, député. Apprends avec vif regret décès Mme Soulié, vous prie agréer pour vous et votre famille ainsi que vos proches, assurances très cordiales et très sincères condoléances.

Lucien Husel, maire de Vienne, député. Très peiné par nouveau deuil qui vous frappe, vous prie agréer sincères condoléances.

René Bard, secrétaire-adjoint de la Fédération nationale des mineurs. Apprends avec émotion mort prématurée deuil qui vous atteint si profondément, vous prie agréer pour vous et vos proches, assurances très sincères condoléances.

M. G. Vuilleminet, secrétaire général du Syndicat de Lyon, a fait parvenir à M. René Grumbach le télégramme qui voici :

Apprends avec émotion le nouveau deuil qui vous atteint si profondément, vous prie agréer pour vous et votre famille en même temps que « La Tribune ». Au nom du « Progrès » et de ses collaborateurs, vous adressez nos condoléances les plus sincères, soyez également assurés dans vos heures de souffrance de toute ma sympathie.

M. Henry Reynaud, collaborateur de M. Vuilleminet et ami personnel de notre rédacteur en chef, s'est associé, par son message particulier, à ce télégramme.

Le secrétaire général du Syndicat Typographique de Saint-Etienne, M. Charriet, a adressé à M. René Grumbach la lettre suivante :

Au nom du Syndicat typographique et en mon nom personnel, je viens vous exprimer toutes mes condoléances émues pour le nouveau malheur qui vous frappe si douloureusement ainsi que votre famille.

Veillez avoir l'obligeance d'exprimer mes sincères condoléances à Mme et M. Blanchonnet, Mme et M. Pierre Soulié, Mme et M. Michel Soulié, pour la perte irréparable que vous venez de subir en la personne de Mme Louis Soulié. Recevez, Monsieur René Grumbach, mes sentiments les plus respectueux.

D'autre part, nous avons reçu des télégrammes ou des lettres de MM. Simon Reynaud, député ; Mme et M. le docteur Musy, maire de Saint-Rambert-sur-Loire ; Roussel, maire de St-Priest-en-Jarez ; Pétus Fauré, ancien maire de St-Etienne ; J.-E. Fayet, conseiller municipal de St-Etienne ; Donny, ancien adjoint au maire de Firminy ; M. Jouis, secrétaire de l'Union des Syndicats ouvriers de Saône-et-Loire, au nom de ce groupement et du Syndicat des Mineurs de Montceau-Les-Mines ; Coucia, commissaire divisionnaire de la Gendarmerie à St-Etienne ; Berthaud, secrétaire de la Fédération des locataires ; Brunel, secrétaire général de l'Union des Victimes du Travail ; M. Le Griel ; M. André Schnerb ; Henry, ex-secrétaire des Cheminots et du secrétaire de la Chambre syndicale des artistes musiciens, notre confrère Pitiot, du Memorial de la Loire ; Mme et M. P.-E. Grivory ; Mme et M. Marcel Dumoulin ; M. Eugène Teyssier.

Nos collaborateurs Simond et Nigay, de Roanne ; Francis Prat, de Nevers ; Perrotin, de Tours ; Coucard, de Panissières ; Courolle, de Saint-Chamond ; Kliber Moulou, de Firminy ; Ludo-Maurin, de Montceau-Les-Mines ; Morel, de Charbonnières ; Amalthe, de Lempdes ; Buirou, du Creusot ; Fliné, de Commentry ; St-Germain-des-Fossés ; Soulagier, du Puy, se sont associés à notre grande peine.

On ne voit, le ramassage des ferrailles peut prendre les formes les plus diverses. On peut acheter, que dis-je ? on peut être certain qu'il sera soutenu, poussé et développé jusqu'à ses extrêmes limites par les habitants de la région, qui ont tout fait pour le salut de la patrie.

Jean SIGORGNE.

Je soulagerai vos MAUX DE PIEDS

Simple soins chez vous

Cors, callosités, enflures et inflammations, les pieds maux de pieds sont merveilleusement soulagés par un simple bain aux sels salés rodell. Ces fameux sels médicamenteux, recommandés par les sommités médicales déçoignent dans l'eau chaude des millions de bulles d'Oxygène Naissant qui pénètrent les tissus, calment les douleurs et font disparaître toute trace d'enflure ou d'inflammation. L'oxygène grand guérisseur naturel, « défatigue » vos pieds et jambes, fait fondre callosités et peaux mortes. Après un bain aux sels salés rodell, les cors sont amoindris à tel point que vous pouvez les enlever « à la main » sans douleur.

Fédération musicale du Centre

Vichy, 6 février. Le Comité directeur vient de se réunir à Vichy, salle des Fêtes, sous la présidence de M. Bourcier. En raison des événements actuels, une seule question très importante a retenu l'attention des membres du comité : celle des examens et de la formation des élèves.

Pour continuer l'éducation musicale de la jeunesse, les examens d'élèves auront lieu cette année au Puy, se sont associés à notre grande peine.

FAITES FAIRE VOS IMPRIMERIES A « LA TRIBUNE »

Chronique syndicale de l'Union départementale des syndicats ouvriers de Saône-et-Loire

A tous les ouvriers du bâtiment, du bois, des travaux publics et des matériaux de construction

Notre Fédération nationale des travailleurs des industries du bâtiment et du bois est reconstituée. Les erreurs du passé récent, et du présent tragique, doivent être réparées au plus vite pour que notre Fédération soit, dans l'avenir, proche, d'exercer une influence favorable aux droits et intérêts de tous les travailleurs des professions qui nous représentent. Les travailleurs de toutes professions, des manoeuvres, des ouvriers qualifiés aux agents de maîtrise et techniciens toutes catégories, ont une tâche journalière, consciencieuse et accomplie, ont le droit, absolu, dans une République sociale que nous voulons fédérale, économique, démocratique, de participer dans leurs syndicats respectifs et de coopérer à ce titre à la participation effective de la gestion de l'activité économique du pays. Le travailleur doit garantir et assurer la vie de ses aîlés de tous ses citoyens.

Cette tâche fondrière ne peut être remplie avec profit pour tous qu'à condition que tous soient et chacun accomplisse son devoir, qui est d'être syndiqué, fédéré, confédéré.

Les heures cruelles, angoissantes que nous subissons tous à des degrés divers, il est évident que le triomphe d'un homogénéité de pensée dans notre syndicalisme est notre tâche première et urgente. Tous les travailleurs, regroupés au sein de leur syndicat, de leur fédération d'industrie, ne doivent pas perdre de vue que leur tâche est coordonnée au sein de la Confédération générale du travail.

Les travailleurs de nos industries du bâtiment et du bois, comme tous les salariés en général, ne doivent pas se dérober à cette œuvre civique et sociale. Ils ont, dans l'immédiat, à faire devant eux certains problèmes et devoirs immédiats, à faire des conventions collectives de travail, et par là même, en vue de réalisation tangible, tendant à revenir aux règles et conditions de travail de nos conventions collectives de travail. D'autres assurant un contrôle plus efficace des mesures d'hygiène et de sécurité préventives des travailleurs de nos industries, par des délégués ouvriers relevant d'une organisation nouvelle leur assurant une plus grande indépendance dans la fonction importante et délicate qu'ils auront à remplir, et ce en rapport avec les délégués ouvriers d'atelier, et en liaison directe avec les délégués des mines et de la fonction dans les centres carriers, se rapprochant en quelque sorte du statut des délégués mineurs.

Il importe donc que tous les travailleurs de nos industries et professions du bâtiment et du bois rejoignent leurs syndicats respectifs et les reconstituent si, par le fait des événements, ils ne sont pas membres du bureau, ou par dissolution, ils avaient cessé toute activité, en faisant immédiatement leur adhésion à notre Fédération acceptant ainsi les décisions de la Confédération générale du Travail concernant notamment l'indépendance de notre mouvement syndical à l'égard de tous les partis politiques, de toutes les écoles philosophiques et religieuses, et de tous les gouvernements, également en ce qui concerne le pacte hitler-soviétique.

A cet effet, nous invitons de maintenir tous les syndicats à adresser leur commande de fournitures pour 1940 au nom de la Fédération des Bâtisseurs, du Bâtiment et du Commerce, au 10, rue de la République, à Paris, 10^e arrondissement, à Monsieur le Secrétaire général, secrétaire administratif et trésorier, 213, rue Lafayette, Paris (10^e).

Près les fournitures 1940 : cartes confédérales annuelles, 2,50 ; timbre fédéral mensuel, travailleurs, 2 fr. ; timbres femmes et jeunes gens au-dessous de 18 ans, 1,50 ; timbres chômeurs, 1 franc.

DOULEURS ET COURBATURES

supprimées par le Gandol

Toutes les formes d'arthritisme sont rapidement soulagées par le Gandol. C'est le plus puissant dépuratif antirhumoral, le seul qui agit par l'élimination de l'acide urique et de l'acide urique, et qui agit sans nuire à la production. Le traitement pour 10 jours (en cachets, sans fatigue pour l'estomac) : 14 fr. 00, 11^e rue de la République, Paris.

CHAMBRE DE COMMERCE DE MOULINS-LAPALISSE

Récupération des vieux papiers et chiffons

Moulins, 6 février. La Chambre de commerce de Moullins-Lapalisse appelle l'attention de tous ses ressortissants sur le fait que, par suite de l'indisponibilité de la récupération des vieux papiers et chiffons, des mesures sont déjà prises ou vont être prises pour en effectuer le ramassage.

NE FAITES PAS COMME MONSIEUR DEMAIN

achetez le aujourd'hui.

Plus de billets ! Plus de billets ! J'aurais mieux fait de l'acheter hier.

LOTIERIE NATIONALE

Voire Billet de la LOTERIE NATIONALE UN MILLION DE BILLETTS 211.137 LOTS Toujours 1 chance sur 5 de gagner

CHRONIQUE BOURBONNAISE ÉTAT CIVIL DE SAINT-ÉTIENNE

LES « INEXPLOSIBLES » SUR L'ALLIER

Dimanche qu'on ne puisse songer à célébrer dignement tous les anniversaires que nous apporte l'année ! A cet cinquante ans de l'histoire locale se retrouve riche d'événements, sensationnels. Au risque de nous répéter, rappelons par exemple, que c'est en 1840 que fut établi sur l'Allier un service régulier de bateaux à vapeur.

Rappelons encore par mémoire, que le 25 septembre 1707, un médecin de St-Etienne, Denis Papin, expérimenta l'usage de la machine à vapeur, et fut le premier à faire breveter de l'ingénieur Gache, en 1836 (qui rendait les bateaux « inexplosibles » qu'on prit confiance en ces engins de navigation, et qui furent utilisés pour les pontons fluviaux furent établis.

En 1839, le baron de Luckner fonda la Société des Inexplosibles de la Saône-Loire, puis, l'année suivante celle des Inexplosibles de la Haute-Loire qui reliait Orléans à Nevers. Etendre cette ligne jusqu'à Moulins fut l'ambition d'un Bourbonnais de marque, M. L. Ducloux, comte de l'Estolle.

Cet excellent moulinier, sorti de Saint-Cyr, et qui se distingua au cours de la prise d'Alger, ne voulut pas servir Louis-Philippe, mais se consacra à l'industrie. Mais l'histoire lui pesant, de l'Estolle s'attacha au baron de Luckner et le marquis de La Rochejaquelein pour organiser une société de navigation dans sa province. Homme intelligent, prompt à l'enthousiasme, mais manquant de l'instruction technique nécessaire, notre compatriote rêva, de suite, de relier Nevers à Moulins par un pont, et à Nevers à Decize par un pont.

Le 27 février 1840, les statuts de la Société furent donc déposés chez Maître Walelet, notaire à Nevers. Les principaux actionnaires étaient : Brunet-Deleury, T. de Labrousse, Dorothee de Chalus, comtesse de Chazeron, Veu Baudouin, Louis et Frédéric Debaudouin, Chantier, de Villeneuve, Devalx de Chambord, Louis et Jacques Tallard, le baron de Bonnevoy, Préveraud de la Bouteresse, Escrot d'Estrie, docteur Berthaud de Conny, M. de Combes, de Belleneau, de Chavigny, le comte du Buisson, le marquis de Chabanne de Lapalisse, etc., etc. Et le conseil de surveillance fut composé de M. de Moulins ; baron de Labrousse ; Saint-Martin, receveur-général ; Léon de Bonnefoy, le comte de Chalus, Octavien, Picard-Duchambon, Jourdain fils, Rochon de Valenciennes, de Jolivet, de l'Estolle étant nommé directeur-gérant, au traitement annuel de 2.000 francs, auxquels devaient s'ajouter des frais de voyages, s'il y avait lieu.

Le 27 février 1840, les statuts de la Société furent donc déposés chez Maître Walelet, notaire à Nevers. Les principaux actionnaires étaient : Brunet-Deleury, T. de Labrousse, Dorothee de Chalus, comtesse de Chazeron, Veu Baudouin, Louis et Frédéric Debaudouin, Chantier, de Villeneuve, Devalx de Chambord, Louis et Jacques Tallard, le baron de Bonnevoy, Préveraud de la Bouteresse, Escrot d'Estrie, docteur Berthaud de Conny, M. de Combes, de Belleneau, de Chavigny, le comte du Buisson, le marquis de Chabanne de Lapalisse, etc., etc. Et le conseil de surveillance fut composé de M. de Moulins ; baron de Labrousse ; Saint-Martin, receveur-général ; Léon de Bonnefoy, le comte de Chalus, Octavien, Picard-Duchambon, Jourdain fils, Rochon de Valenciennes, de Jolivet, de l'Estolle étant nommé directeur-gérant, au traitement annuel de 2.000 francs, auxquels devaient s'ajouter des frais de voyages, s'il y avait lieu.

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHE AUX BESTIAUX DE LYON

Bœufs. — Aménés 1697 ; renvoi 140 ; abattus, 49 ; génisses et veaux Bourbonnais (écure) ; première qualité 920 à 950 ; deuxième 830 à 890 ; Charollais (écure) première qualité 900 à 930 ; deuxième 830 à 870 ; Choletais, Bretons, Normands, 750 à 890 ; génisses et chèvres Limousins 920 à 950 ; brebis 800 à 850 ; extrêmes 750 à 820 ; Charollais (écure) 720 à 770 ; saiers 725 à 830 ; bons bœufs blancs 930 à 960 ; bœufs gris 850 à 900.

Moutons. — Aménés, 73 ; renvoi 0 ; abattus, 159 ; agneaux, 1400 ; brebis, 1250 à 1450 ; brebis 650 à 800 ; extrêmes 650 à 1800. Vente moyenne.

Beurre 9 à 10 la livre ; œufs 12 à 13 la douzaine ; fromages de vache 2,50 à 3 ; fromages de chèvre 1,50 à 2 ; fromages à la crème 2,50 à 3 ; lait 1,70 le litre.

Poulets 7 à 8,50 la livre ; coqs et poules 5,50 ; oies 120 à 140 la paire ; dindes 120 à 140 ; dindons 100 à 120 ; canards 7,50 la livre ; canards de barbarie 6 à 6,25 ; pintades 45 à 55 la paire ; lapins 5,50 à 15 la livre ; pigeons 9 à 12 la paire ; lapins ; sarcelle 9 à 11 ; Fommes de terre à 1,30 le kilo ; douilles de choux pommes 1,50 ; choux de Bruxelles 2, le kilo ; radis 0,50 ; choux-raves 0,50 ; choux-fleurs, 3 à 5 ; endives 1,50 à 2 ; oignons, 3 à 5 ; poireaux 2 le paquet ; carottes 3 à 5 le quartier ; poires 4 à 8 le quartier ; oranges 1 à 1,50 ; mandarines 1,2 à 1,5 le demi ; mandarines 1,2 à 1,5 le demi ; bananes 3,50 le kilo ; citrons 1 à 1,25 ; bananes 0,80.

En vente partout au prix de 4 francs Franco par poste : 5 fr. 40

LA PRESSE PARISIENNE

M. Léon Blum écrit dans Le Peuple au sujet de la conférence de l'Entente balkanique :

L'action italienne a dû jouer son rôle, certes, l'Italie a proclamé officiellement que la constitution d'un bloc balkanique ne répondait pas à ses vus, mais c'est à fait sentir également son hostilité à toute pénétration des Soviets dans la péninsule.

On ne sait rien de bien précis et de bien certain sur les ententes du comte Clano et du comte Czaki à Venise, mais on a tout lieu de présumer que l'influence italienne, si puissante sur la Hongrie, s'est exercée dans le sens du maintien de l'état quo. L'Allemagne a été agressive de la Roumanie aurait supposé pour le moins la bonne volonté complaisante de la Hongrie. Enfin, si l'action italienne est encore maladroite, elle n'est pas agressive de la Roumanie aurait supposé pour le moins la bonne volonté complaisante de la Hongrie.

On lit dans La Justice, sous la signature de M. Lazurick, au sujet de l'ultimatum des démocrates scandinaves :

La cause de l'héroïque peuple qui se dresse contre une lâche agression est celle de la Suède et

L'élagage des arbres dans l'Allier

Moulins, 6 février. Le Préfet de l'Allier a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Le directeur des P. T. T. à Moulins est autorisé à prendre les dispositions utiles pour assurer le bon fonctionnement des lignes téléphoniques dans les conditions prévues à l'arrêté — type autorisant la construction des divers arbres.

Article 2. — Les propriétaires privés sont mis en demeure de couper et d'élaguer les plantations qui présenteraient des branches en saillie dans les rues et sur les routes et chemins, et seraient susceptibles de toucher aux fils.

Blessée par une auto

Clermont-Ferrand, 6 février. Route de Pont-du-Château, hier, vers 20 h. 45, Mme Françoise Berger, 30 ans, demeurant à Lempdes, a été renversée par une auto et assez sérieusement blessée au visage.

Elle a été transportée à l'Hôtel

Je soulagerai vos MAUX DE PIEDS

Simple soins chez vous

FAITES FAIRE VOS IMPRIMERIES A « LA TRIBUNE »

CHRONIQUE BOURBONNAISE ÉTAT CIVIL DE SAINT-ÉTIENNE

LES « INEXPLOSIBLES » SUR L'ALLIER

Dimanche qu'on ne puisse songer à célébrer dignement tous les anniversaires que nous apporte l'année ! A cet cinquante ans de l'histoire locale se retrouve riche d'événements, sensationnels. Au risque de nous répéter, rappelons par exemple, que c'est en 1840 que fut établi sur l'Allier un service régulier de bateaux à vapeur.

Rappelons encore par mémoire, que le 25 septembre 1707, un médecin de St-Etienne, Denis Papin, expérimenta l'usage de la machine à vapeur, et fut le premier à faire breveter de l'ingénieur Gache, en 1836 (qui rendait les bateaux « inexplosibles » qu'on prit confiance en ces engins de navigation, et qui furent utilisés pour les pontons fluviaux furent établis.

En 1839, le baron de Luckner fonda la Société des Inexplosibles de la Saône-Loire, puis, l'année suivante celle des Inexplosibles de la Haute-Loire qui reliait Orléans à Nevers. Etendre cette ligne jusqu'à Moulins fut l'ambition d'un Bourbonnais de marque, M. L. Ducloux, comte de l'Estolle.

Cet excellent moulinier, sorti de Saint-Cyr, et qui se distingua au cours de la prise d'Alger, ne voulut pas servir Louis-Philippe, mais se consacra à l'industrie. Mais l'histoire lui pesant, de l'Estolle s'attacha au baron de Luckner et le marquis de La Rochejaquelein pour organiser une société de navigation dans sa province. Homme intelligent, prompt à l'enthousiasme, mais manquant de l'instruction technique nécessaire, notre compatriote rêva, de suite, de relier Nevers à Moulins par un pont, et à Nevers à Decize par un pont.

Le 27 février 1840, les statuts de la Société furent donc déposés chez Maître Walelet, notaire à Nevers. Les principaux actionnaires étaient : Brunet-Deleury, T. de Labrousse, Dorothee de Chalus, comtesse de Chazeron, Veu Baudouin, Louis et Frédéric Debaudouin, Chantier, de Villeneuve, Devalx de Chambord, Louis et Jacques Tallard, le baron de Bonnevoy, Préveraud de la Bouteresse, Escrot d'Estrie, docteur Berthaud de Conny, M. de Combes, de Belleneau, de Chavigny, le comte du Buisson, le marquis de Chabanne de Lapalisse, etc., etc. Et le conseil de surveillance fut composé de M. de Moulins ; baron de Labrousse ; Saint-Martin, receveur-général ; Léon de Bonnefoy, le comte de Chalus, Octavien, Picard-Duchambon, Jourdain fils, Rochon de Valenciennes, de Jolivet, de l'Estolle étant nommé directeur-gérant, au traitement annuel de 2.000 francs, auxquels devaient s'ajouter des frais de voyages, s'il y avait lieu.

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHE AUX BESTIAUX DE LYON

Bœufs. — Aménés 1697 ; renvoi 140 ; abattus, 49 ; génisses et veaux Bourbonnais (écure) ; première qualité 920 à 950 ; deuxième 830 à 890 ; Charollais (écure) première qualité 900 à 930 ; deuxième 830 à 870 ; Choletais, Bretons, Normands, 750 à 890 ; génisses et chèvres Limousins 920 à 950 ; brebis 800 à 850 ; extrêmes 750 à 820 ; Charollais (écure) 720 à 770 ; saiers 725 à 830 ; bons bœufs blancs 930 à 960 ; bœufs gris 850 à 900.

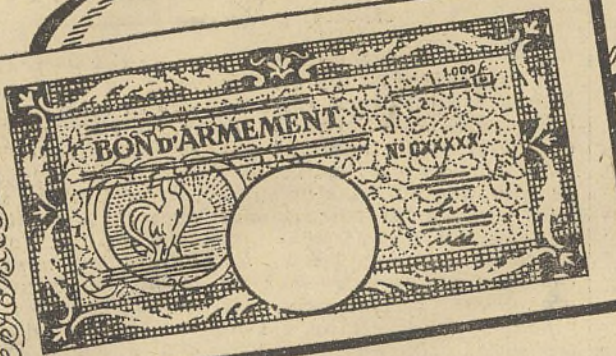
Moutons. — Aménés, 73 ; renvoi 0 ; abattus, 159 ; agneaux, 1400 ; brebis, 1250 à 1450 ; brebis 650 à 800 ; extrêmes 650 à 1800. Vente moyenne.

Beurre 9 à 10 la livre ; œufs 12 à 13 la douzaine ; fromages de vache 2,50 à 3 ; fromages de chèvre 1,50 à 2 ; fromages à la crème 2,50 à 3 ; lait 1,70 le litre.

Poulets 7 à 8,50 la livre ; coqs et poules 5,50 ; oies 120 à 140 la paire ; dindes 120 à 140 ; dindons 100 à 120 ; canards 7,50 la livre ; canards de barbarie 6 à 6,25 ; pintades 45 à 55 la paire ; lapins 5,50 à 15 la livre ; pigeons 9 à 12 la paire ; lapins ; sarcelle 9 à 11 ; Fommes de terre à 1,30 le kilo ; douilles de choux pommes 1,50 ; choux de Bruxelles 2, le kilo ; radis 0,50 ; choux-raves 0,50 ; choux-fleurs, 3 à 5 ; endives 1,50 à 2 ; oignons, 3 à 5 ; poireaux 2 le paquet ; carottes 3 à 5 le quartier ; poires 4 à 8 le quartier ; oranges 1 à 1,50 ; mandarines 1,2 à 1,5 le demi ; mandarines 1,2 à 1,5 le demi ; bananes 3,50 le kilo ; citrons 1 à 1,25 ; bananes 0,80.

En vente partout au prix de 4 francs Franco par poste : 5 fr. 40

Souscrire aux BONS D'ARMEMENT c'est VOULOIR GAGNER LA GUERRE



INTERET PAYE D'AVANCE
VALEUR IMMUABLE
PAS DE FORMALITES
FACILITES DE MOBILISATION
SECURITE ABSOLUE
EXEMPT D'IMPOTS

PLUS ENCORE EN TEMPS DE GUERRE QU'EN TEMPS DE PAIX, L'INTERET DE L'EPARGNANT COINCIDE AVEC LE SALUT DU PAYS.

ECONOMISEZ. Tout ce que vous gâchez, tout ce que vous achetez en trop, c'est autant que nos soldats auront en moins. Voyez-vous votre rôle à vous est splendide. De vous dépend l'équilibre des finances. De vous dépend le bon approvisionnement de nos armées. Epargner, n'acheter que le strict nécessaire, faire des économies et prendre des bons d'armement, c'est faire son devoir et sauvegarder ses intérêts personnels.

FAITES RENDRE VOTRE ARGENT.

L'argent que vous avez mis de côté reste improductif, il dort Pourquoi ne pas le faire valoir ? Vous voulez avoir toujours sous la main de l'argent liquide ? Vous avez peur des placements et ne savez quoi prendre de sûr ? Vous n'avez pas de grandes économies mais seulement quelques billets d'avance ? Mais alors, prenez des Bons d'Armement. Ils sont faits pour vous. Ils représentent un placement sûr dont l'intérêt est payé d'avance. Par exemple, pour un bon de mille francs, remboursable au bout de deux ans, vous ne versez que 930 francs. L'échéance est courte. Selon votre choix, vos bons sont à :

6 mois, un an, deux ans et même avant l'échéance vous pouvez obtenir des avances de 90 et même 95 %.

Le prix est modeste. Il existe des bons de cinq cent francs, mille francs, dix mille francs, etc. et vous les trouvez partout, dans les bureaux de poste, les perceptions, les succursales de la Banque de France, les banques, les études de notaires.

HATEZ LA VICTOIRE !

Ainsi par les petites économies de chaque jour, par votre renoncement au superflu, vous rendez la France plus forte, mieux armée.

Vous participez à l'effort gigantesque que le pays tout entier est en train de fournir.

EN SOUSCRIVANT.

Vous travaillez pour vous-même, votre argent vous rapporte, vous faites votre devoir, vous hâtez la fin de la guerre, vous préparez la victoire.

L'argent que vous avez souscrit en bon d'armement n'est pas de l'argent bloqué. Vous pouvez le reprendre en partie ou en totalité même, si pour une cause ou une autre, il vous est nécessaire.

Dans aucun cas, vous n'y perdez. Vous touchez toujours votre capital en entier : il vous est toujours remboursé intégralement. Seulement l'intérêt de la somme que vous avez reprise avant l'échéance sera déduit. Ce ne sera donc en définitive qu'un manque à gagner.

Quelle que soit l'échéance de vos bons vous pouvez les vendre ou obtenir une avance. Il est donc bien inutile de garder de l'argent improductif. Pourquoi ne pas souscrire à un Bon d'Armement vous faites valoir votre argent sans l'immobiliser.

En temps de guerre toute dépense inutile est une faute contre le pays.

Il y a d'ailleurs en matière de dépenses inutiles, des péchés véniels et des péchés mortels contre l'économie du pays. Celui qui consomme au-delà de ses besoins, du vin de France, au lieu de souscrire à un Bon d'Armement, commet un péché véniel.

Celui qui achète une voiture d'agrément commet une double faute, d'abord parce qu'avec cet argent superflu il pourrait, il devrait souscrire à des Bons d'Armement et ensuite parce qu'il fait travailler de la main-d'œuvre spécialisée qui, dans l'intérêt du pays devrait travailler non à faire des automobiles, mais à faire des chars d'assaut. Sans parler de l'acier, ce précieux acier qui doit être réservé à l'industrie nationale.

Quant au péché mortel, ce serait le cas de celui qui achète une voiture étrangère, par exemple, parce qu'il s'agit d'un argent qui sort du pays.

PAUL REYNAUD
Ministre des Finances.

Form with fields for NOM, AGE, PROFESSION, ADRESSE, and a coupon for 'RENOVEZ CE COUPON'.

VITALITÉ NOUVELLE

par le DÉPURATIF RICHELET INTÉGRAL

Surprenant Rajeunissement de l'Organisme

Toutes les Maladies de la Peau et du Sang combattues

La délicate sensation de bien-être général, l'accroissement de la vitalité — démarche plus alerte et plus souple, muscles plus robustes, cerveau plus prompt et plus clair, résistance plus grande à la fatigue, etc. — bref, le véritable rajeunissement qui suit la cure de Dépuratif Richelet Intégral a surpris agréablement tous ceux qui ont eu recours à ce grand remède.

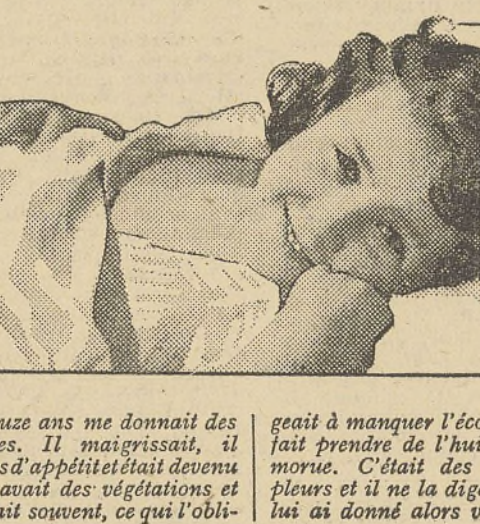
La "rectification" sanguine

D'autre part, le Dépuratif Richelet Intégral est le "rectificateur" souverain du sang vicié. Il désintoxique à fond l'organisme. A ce titre, le Dépuratif Richelet Intégral est indispensable à tous les hommes et à toutes les femmes. Nul ne peut en effet échapper à l'intoxication par les poisons issus de l'activité de nos milliards de cellules.

En régularisant la circulation, le Dépuratif Richelet Intégral dégorge les vaisseaux. Il sèche et ferme les ulcères suintants. Destructeur des poisons uriques, le Dépuratif Richelet Intégral triomphe des rhumatismes sous toutes leurs formes. Les troubles du retour d'âge : douleurs au bas-ventre et aux reins, poussées congestives, etc., sont, eux aussi, supprimés par ce parfait régulateur de la circulation. Il écarte la menace des tumeurs et des fibromes. Enfin, le Dépuratif Richelet Intégral abaisse la tension, supprime : palpitations, éblouissements, angoisses et évite le danger de l'apoplexie. C'est vraiment une vie nouvelle, exempte de misères, plus active, plus heureuse qui commence pour ceux qui ont recours une ou plusieurs fois par an à cette cure salvatrice, dépurative et revitalisante sans équivalent dans la pharmacopée moderne.

Et pour les enfants qui poussent mal le VÉGÉTAL RICHELET

PLUS d'enfants pâles, amaigris, chétifs, grignons, mais des "gallards" solides, aux chairs fermes, aux bonnes joues roses, grâce au Végétal Richelet. Pour les enfants de 2 à 16 ans, le Végétal Richelet est le fortifiant parfait. Le Végétal Richelet combat : maladies de peau, glandes, végétations, gourme, pâles couleurs, lymphatisme, etc. Le Végétal Richelet favorise la croissance. Il s'oppose aux troubles de la formation chez les jeunes filles. Il ramène l'appétit, l'entraine, les belles couleurs. Le Végétal Richelet remplace l'huile de foie de morue qui a écourcé des générations d'enfants. Lisez ces lettres : "Depuis quelque temps — écrit Mme T... — à Chartres — mon fils



qu'il prend avec plaisir. Son appétit et ses belles couleurs sont revenues. En un mois il a repris 1 kg 950. Il travaille bien en classe." De son côté, Mme BARTHÉLEMY, rue de Coullou, à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) écrit : "Votre Végétal Richelet a complètement transformé ma fille. Elle était très délicate, anémique, nerveuse (ne dormait pas sans bromure ou valériane). Grâce à votre Végétal Richelet, elle a gagné 2 kilos en 15 jours, elle mange bien et dort sans soporifique. C'est un véritable miracle." Le Végétal Richelet se trouve dans toutes les pharmacies. Sur demande, envoi gratuit d'une intéressante brochure, aux soins de nos Laboratoires Richelet, Bayonne.

NOS PETITES ANNONCES CLASSÉES

EMPLOIS OFFERTS

La Société Nationale des Chemins de Fer Français (région du Sud-Est) recherche : 1° Des mineurs susceptibles d'être formés rapidement pour faire des piqueurs (élevés sortant des écoles professionnelles), écoles primaires supérieures, etc.) ; 2° Des mineurs susceptibles d'être formés rapidement pour être utilisés comme ouvriers dans les équipes de signalisation mécanique. Adresser les demandes à M. l'ingénieur chef du 9^e arrondissement de la voie, 14, bis, rue Jeanne-d'Arc, à Meyers, avant le 14 février.

BONNES VENDEUSES

en confection pour dames sont demandées. S'adresser 1250 Ag. Havas, St-Etienne.

LOCATIONS

COMBINAISON DE TRAVAIL pour OUVRIERS D'USINES MAISON DU TABLER 24, rue Michelet - St-Etienne.

AUTOMOBILES

CAMIONNETTE recherche à ou 2 pièces vides, centre précède. S'adresser 1245 Ag. Havas, St-Etienne.

MAISONS RECOMMANDÉES

ACHETE matériel d'entreprises (voitures, tracteurs, presses, bétonnières, compresseurs, pelles mécaniques, rouleaux, tracteurs, moteurs légers, etc.) et machines-outils. HALTNER, 26, rue du Colombier, LYON.

TRAVAIL A FACON

ARTISAN possédant pistolet industriel, feutre, peinture, etc. fait peinture cellulosique sur pièces de série. Ecrire 1189, Agence HAVAS.

RECHERCHES POSSESSORS

RECHERCHES POSSESSORS de camion pour enlever quantité importante de débris. Renseignements au 9^e arrondissement, 3, rue des Réhabilités-de-Vingré, au 2^e St-Etienne.

ACHETE

ACHETE matériel d'entreprises (voitures, tracteurs, presses, bétonnières, compresseurs, pelles mécaniques, rouleaux, tracteurs, moteurs légers, etc.) et machines-outils. HALTNER, 26, rue du Colombier, LYON.

FONDS DE COMMERCE

A VENDRE salon de coiffure, 3 places hommes et 2 places dames. Installation moderne. Très bon quartier. Prix : 50.000 fr. S'adresser 1228 Agence Havas.

RECHERCHES POSSESSORS

RECHERCHES POSSESSORS de camion pour enlever quantité importante de débris. Renseignements au 9^e arrondissement, 3, rue des Réhabilités-de-Vingré, au 2^e St-Etienne.

RECHERCHES POSSESSORS

RECHERCHES POSSESSORS de camion pour enlever quantité importante de débris. Renseignements au 9^e arrondissement, 3, rue des Réhabilités-de-Vingré, au 2^e St-Etienne.

RECHERCHES POSSESSORS

RECHERCHES POSSESSORS de camion pour enlever quantité importante de débris. Renseignements au 9^e arrondissement, 3, rue des Réhabilités-de-Vingré, au 2^e St-Etienne.

RECHERCHES POSSESSORS

RECHERCHES POSSESSORS de camion pour enlever quantité importante de débris. Renseignements au 9^e arrondissement, 3, rue des Réhabilités-de-Vingré, au 2^e St-Etienne.

RECHERCHES POSSESSORS

RECHERCHES POSSESSORS de camion pour enlever quantité importante de débris. Renseignements au 9^e arrondissement, 3, rue des Réhabilités-de-Vingré, au 2^e St-Etienne.

LE MÉDECIN DES SPECTRES

Grand Roman d'Aventures de Guy de TERAMOND

QUATRIÈME PARTIE

LA DÉPÊCHE FATALE

CHAPITRE VIII

Le télégraphiste ivre

Il vida le flacon et le remit dans sa poche en compagnie d'autres déjà vus dans la journée. Sa pâleur s'accroissait encore, il essaya de se lever en proie à un brusque malaise. Il fit quelques pas avec des gestes d'automate déréglé, puis il s'abattit de nouveau dans son fauteuil devant sa machine et se remit à la besogne. Il saisit à la brassée les formules qui restaient à transmettre. A travers sa démarche subsistait un instinct machinal du travail qui doit être fait. Il tapait furieusement un hasard, brouillant avec une fantaisie d'homme ivre les nouvelles qu'il transmettait. Le tac et tac reprenait furi-

CHAPITRE X

Le résultat d'une erreur télégraphique

Mme de Prévannes-Lombrage et sa fille avaient passé près d'un mois en Italie, voyageant d'une ville à l'autre au gré de leur fantaisie, un jour à Pise, le lendemain à Gênes, la semaine suivante en Toscane. Elles goûtaient à cette flânerie la joie de rompre définitivement avec tout ce qui les avait opprimées et torturées. Elles apprenaient à se mieux connaître, à se mieux aimer, loin de tout ce qui eût pu éveiller en elles des tristesses ou des craintes. Quand elles erraient ensemble sous les galeries d'un Campo Santo ou l'art d'un vieux maître avait fixé pour la joie éternelle des yeux la grâce de lignes enchanteresses, elles se souriaient, heureuses d'éprouver ensemble la même émotion en face de la beauté et la même allégresse subtile de natures fines, créées pour se mouvoir dans un cadre harmonieux. Quand elles montaient à pied sur les collines de Pise ou de Settignano, elles ressentaient, à contempler les courbes divines de Florence dans la pureté d'une matinée de décembre ensoleillée et tiède une griserie qu'elles rapprochaient

miens encore que des paroles.

Mme de Prévannes-Lombrage s'observait que Grâce eût un sens si juste et si intuitif de l'art. Grâce s'exaltait de trouver chez sa mère une telle intelligence et des aperçus qui lui ouvraient des horizons parfois plus vastes que ceux de ses lectures. Quel rapport y avait-il entre cette femme rajeunie, alerte et à l'esprit sans cesse en éveil et la pauvre créature abêtie par la drogue, qu'elle avait connue à l'hôtel de l'avenue Foch ? Elles s'adoraient et s'amusaient comme des enfants à ce voyage improvisé. Les liens qui pouvaient rattacher la marquise au sombre passé de ces deux dernières années étaient définitivement coupés. Elle avait fermé son hôtel, elle ne le rouvrirait qu'au printemps après l'avoir transformé et modernisé. Elle ne faisait plus aucune raison pour vous séparer. Grâce s'était jetée à son cou avec des larmes, des rires et une telle exaltation que Mme de Prévannes-Lombrage en avait été étonnée. « Comme tu l'aimes, avait-elle murmuré. » Et elle s'était mise à trem-

blé en songeant qu'elle ne savait rien de celui qui lui avait déjà prié le cœur de sa fille avant quelle ne lui fut rendue. Qu'arriverait-il s'il avait oublié sa petite amie de jadis ? Elle avait l'impression que Grâce ne supporterait pas un tel coup, et comme elle la voyait tourmentée et inquiète de l'absent, elle lui proposa de faire faire des recherches aussitôt qu'elles seraient rentrées en France pour apprendre où il était maintenant. — Alors, retournons à Paris, maman, avait supplié la jeune fille. — Et elles avaient pris le chemin de la France. A présent que sa mère était au courant de son amour, Grâce parlait constamment de Boris. Elle retraçait dans leurs moindres détails les quelques semaines où ils avaient travaillé ensemble au cirque Mége décrivait la force, la beauté, l'audace de ce qui faisait le cœur écuver. Elle rappelait leurs entretiens, leurs premiers et leurs derniers avec le soir d'Angoulême. Et à l'entendre évoquer cette fine et hardie silhouette, la marquise se conçoit que le choix de sa fille n'était pas tombé sur un être vulgaire. Il a peut-être écrit pendant

que nous étions en voyage, ré-pétait Grâce, tandis que le rapide de Milan les ramenait vers Paris. Nous aurions dû faire suivre le courrier. Il aurait risqué de s'égarer, objectait Mme de Prévannes-Lombrage, nous avons eu une existence si vagabonde ces derniers temps, j'ai dit qu'on envoie tout à Clairefontaine. S'il y a quelque chose, nous l'y trouverons ce soir. Elles arrivèrent au château sans s'être arrêtées dans la capitale, à la fin d'une après-midi de décembre pluvieuse et triste. Clairefontaine était un domaine magnifique avec un parc immense qui descendait en pente douce jusqu'aux rives de la Seine. La marquise n'y était pas revenue depuis douze ans. Elle frissonna en apercevant dans la grille du crépuscule la façade Louis XIII qui se détachait entre de hauts ormes dé-pouillés. Peut-être, en plein jour, sous un soleil joyeux, neût-elle pu éprouver cette crainte vague qui l'envahit au moment où elles descendaient d'auto devant l'heron. Un soleil joyeux, n'eût-elle pu logé jusqu'au lendemain à Paris. Elle retrouvait à franc le seuil de ce château où s'était déroulé le drame qui l'a-

vait brisée, une appréhension sourde comme si l'ombre du malheur d'autrefois se fut de nouveau étendue sur elle. Elle se sentait donc restée impressionnable et nerveuse. Cependant Grâce avait gravi la première les marches de marbre ; les portes étaient ouvertes à des battants sur une galerie splendide qui servait de vestibule. Elle demeura sur le seuil, un peu interdite, attendant sa mère. Lorsque celle-ci lui parla de Clairefontaine, elle ne se représentait pas un luxe aussi imposant, mais comme elle apercevait Casco, elle courut joyeusement à lui et l'embrassa sur les deux joues, bien qu'il s'en défendit. Et tout de suite elle lui demanda : — Il y a des lettres ? (A suivre.)

Migraines, Névralgies

quelqu'en soit la cause, ainsi que la névralgie, les douleurs causées par les rhumatismes, les sciatiques, les migraines, etc., sont calmées en quelques minutes par le **Cachet Miriga**. Recommandé aux dames tourmentées par les migraines au moment des époques. Médicament de choix, ne contient aucun toxique, peut être pris par tous sans danger. Stimule les forces, dissipe la fatigue par ses principes toniques. Action rapide certaine. Exigez le cachet Miriga. Prix : 1 franc toutes pharmacies.

FORCE ET SANTÉ

Sont rendus en quelques semaines aux aménages, aux convalescents, aux enfants pâles, marqués d'ophtalmie, à dentition et croissances retardées, à ceux atteints de rachitisme, aux amaigris, aux nerveux, aux vieillards manquant de force par le **MINÉROLASE DUPEYROUX**. Le flacon pour un mois se traite pour 19 fr 80 toutes pharmacies ou, à défaut, Laboratoires Dupuyroux, 5, rue Lancresse, Paris. Vente : PHARMACIE du PROGRES, Pl. d. Peuple, St-Et. et ites pharmacies.

A vendre après décès, EPICERIE

MERCIERIE à Veauche, bail, département, recettes 250 fr. par jour. Prix : 10.000 N° 3913. St-Etienne. S'adresser à 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

A vendre après décès, BOULANGERIE

bon quartier, pas de portage, bail, loyer, recettes 60.000. Débatte 4.235 St-E. Adresse : 6, place de l'Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

A vendre après décès, CAFÉ-RESTAURANT

sur route nationale, bail 8 ans, loyer 2.800 fr., appartement de 5 pièces. Bon rapport. Prix à débattre : 45.000 N° 3928 St-E. Adresse : 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

A vendre près du Chasseur PROPRIÉTÉ

de 1 hectare, MAISON 5 pièces, eau, électricité, très nombreux arbres fruitiers, libre. Prix : 65.000 à débattre. 4203 St-E. Adresse : 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

A vendre cause santé, EPICERIE

MERCIERIE à Veauche, bail, département, recettes 250 fr. par jour. Prix : 10.000 N° 3913. St-Etienne. S'adresser à 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

En Famille, en Voyage...

Prenez toujours un **FLACON DE BON-SECOURS** (antidépresseur, cordial et digestif) à portée de main, sur du sucre ou dans une infusion, Pharmacies et drogueries.

LES DÉPÊCHES* 4 heures de pressés du matin

Communiqué officiel N° 312 DU 6 FÉVRIER (soir)

Activité locale de nos patrouilles dans la région à l'ouest de la Sarre.

Pour la cinquième fois le Conseil suprême s'est réuni hier

Il s'est tenu à Paris en raison de l'état de santé de M. Daladier

Paris, 5 février. La cinquième réunion du Conseil suprême s'est tenue, aujourd'hui, à Paris... M. Daladier, M. Campinchi, M. Guy La Chambre, M. Champetier de Ribes, accompagnés de M. Alexis Léger, du général Gamelin, de l'amiral Darlan, du général Vuillemin, du général De-camp... L'accord complet a été réalisé sur tous les points examinés.

Le dragueur de mines « Sphinx » coulé par la tempête

Londres, 6 février. Au sujet de la perte du dragueur de mines « Sphinx », l'Amirauté publie le communiqué suivant : Le secrétaire de l'Amirauté regrette d'annoncer que le dragueur de mines « Sphinx », commandé par J. R. N. Taylor, a été coulé par gros temps, alors qu'il était remorqué en un port, ses moteurs ayant subi des avaries... Le « Sphinx » avait subi des dégâts lors des attaques d'avions ennemis, le 2 février.

Nouveaux raids d'avions sur la Finlande du Nord

Helsinki, 6 février. Hier, l'activité de l'aviation ennemie sur l'intérieur du pays a été relativement limitée ; les attaques se sont portées, principalement sur la Finlande du nord où, entre autres localités, la ville de Kajani a été bombardée... Deux civils y ont été tués et cinq blessés.

Un ordre du jour de sympathie à la Finlande est voté par le groupe radical-socialiste

Paris, 6 février. Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Landry, Margaine, Gaston Riou, Crutet, Isore, Miallet, le groupe a voté un ordre du jour de sympathie à la Finlande, ainsi conçu : « Le groupe radical-socialiste, s'associant aux manifestations d'ardente sympathie et aux hommages admiratifs que l'héroïsme de la Finlande a suscités en France et dans tous les pays de liberté, considérant que l'échec définitif de l'agression soviétique contre la Finlande atteindrait profondément nos ennemis dans leur puissance militaire et dans leur prestige, que cet échec constituerait le plus efficace des encouragements aux Etats neutres pour ne pas céder aux pressions et aux menaces dont ils sont l'objet, compte sur le gouvernement pour prendre toutes les mesures nécessaires en vue de permettre à la Finlande de continuer la lutte et de triompher... »

LE SORT DES DÉPUTÉS EX-COMMUNISTES 44 élus sont renvoyés devant le Tribunal militaire Pour 9 d'entre eux, qui sont en fuite, la peine de mort est requise

Paris, 5 février. Le capitaine de Moissac, juge d'instruction près le 3^e Tribunal militaire, avait ouvert une information selon les prescriptions du décret-loi du 26 septembre 1939, portant dissolution du parti communiste. On sait que plusieurs communistes, ayant formé un groupe à l'ouest et à l'est de France, avaient envoyé une lettre au président Herriot, à la suite de quoi plusieurs d'entre eux avaient été inculpés. Le capitaine de Moissac vient de renvoyer devant le 3^e Tribunal militaire quarante-quatre députés communistes coupables de s'être livrés à une activité communiste et pour infraction au décret-loi du 26 septembre 1939. Les peines encourues sont de un à cinq ans de prison et de 100 à 5.000 francs d'amende et la perte des droits civiques.

UN DINER EN L'HONNEUR DE M. CHAMBERLAIN

Paris, 5 février. A l'issue des délibérations du Conseil suprême, M. Edouard Daladier a offert, au ministère des Affaires étrangères, un dîner en l'honneur de M. Chamberlain, directeur des affaires étrangères de l'Air, sir Alexander Cadogan, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, l'amiral sir Dudley Pound, chef d'état-major de la marine, le général sir Ironside, chef d'état-major de l'armée, le maréchal de l'Air Peirse, M. Oliver Harvey, ministre de Grande-Bretagne à Paris. D'autre part, assistaient également ce dîner : M. Chautemps, vice-président du Conseil, M. Campinchi, ministre de la Marine, M. Guy La Chambre, ministre de l'Air, M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le général Gambelin, l'amiral Darlan, le général Vuillemin, M. Clapier, directeur du cabinet du président du Conseil, M. Léger, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Coultre, directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères, ainsi que divers collaborateurs et des personnalités invitées.

Les agressions allemandes contre les bâtiments de commerce alliés ou neutres

Paris, 5 février. Au cours des dernières journées écoulées, tandis que la lutte aéronavale se poursuit au-dessous de l'horizon, les paquebots et les cargos alliés et neutres ont continué avec ardeur la chasse aux sous-marins allemands. La campagne sous-marine a été marquée la semaine dernière par de nombreuses attaques menées par des unités britanniques contre des sous-marins allemands. Au sujet des opérations le long des côtes orientales de l'Angleterre et de l'Ecosse, les avions allemands se livrent presque tous les jours à des agressions contre des bâtiments de commerce alliés ou neutres. Il faut remarquer que les entreprises allemandes sont favorisées par des conditions atmosphériques qui rendent actuellement en mer du Nord. Les bombardiers allemands profitent des nuages pour surgir brusquement au-dessus des bâtiments de commerce et les attaquent à la bombe et à la mitrailleuse. Ils disparaissent dans la brume sitôt qu'arrivent les chasseurs britanniques. Malgré ces conditions défavorables aux attaquants, l'aviation allemande est loin d'avoir réussi à accomplir de grands succès qu'elle recherche.

La Chambre a désigné sa commission spéciale

Paris, 6 février. Les 11 bureaux de la Chambre ont désigné ce midi, chacun un de leurs membres pour constituer la Commission spéciale chargée de constater la déchéance des élus communistes conformément aux termes de la lettre du président du Conseil relative à l'application de la loi du 20 janvier 1940. Ont été élus par les bureaux suivants : 1) Ponsard ; 2) Georges Barthélémy ; 3) Frossard ; 4) Amédée Guy ; 5) Louis Aubert ; 6) Fuchs ; 7) Betanchant ; 8) René Lebret ; 9) Paul Lamour ; 10) Xavier Vallat ; 11) Larzouk. Ainsi composée, la Commission comprend : 4 socialistes, 2 membres de l'Union socialiste et républicaine, et 1 membre de chacun des groupes suivants : républicain et d'action sociale, indépendant d'action populaire, gauche démocratique et radicale indépendante, fédération républicaine, ainsi qu'un apparenté au groupe radical-socialiste, M. Louis Aubert, qui sera peut-être candidat à la présidence de la Commission. M. Georges Barthélémy, socialiste, qui a déjà rapporté la loi de déchéance, posera sa candidature au rapport, au cours de la réunion constitutive de la Commission qui aura lieu demain après-midi.

Remise de décorations au palais de Buckingham

Londres, 6 février. Pour la première fois, depuis la guerre, le roi a tenu aujourd'hui, au Palais de Buckingham, une investiture. Le souverain a remis à la veuve du commandant Richard Jolly, capitaine du navire de guerre « Mowhawk », une médaille décernée à son mari qui, bien que mortellement atteint, a ramené son navire au port, après avoir été attaqué par l'ennemi. Le lord chambellan a lu au souverain un récit de l'acte de bravoure du commandant Jolly et de sous-officiers de l'armée, de la flotte et de l'aviation, se trouvant parmi ceux qui ont reçu des décorations.

Le Sénat a tenu UNE COURTE SÉANCE

Paris, 6 février. La séance est ouverte à 15 h. 40 sous la présidence de M. Jeanneney. Au banc du Gouvernement, M. Champetier de Ribes, président du Sénat, annonce l'adoption du projet de loi relatif à l'organisation des services militaires. D'après des informations recueillies à Rome, où l'on est très attentif au développement de la situation dans le Moyen-Orient, l'Irak et l'Afghanistan procéderaient en toute hâte à de vastes préparatifs militaires qui indiqueraient clairement qu'ils se préparent à intervenir en cas d'extension des hostilités dans la zone méditerranéenne de la mer Caspienne. Les gouvernements irakien et afghan craindraient une action combinée soviéto-allemande en direction du Golfe Persique et dans la mer d'Omman, d'où les At-turcs et les Russes pourraient menacer à la fois les positions alliées dans le proche Orient et les lignes de communication de la Grande-Bretagne avec les Indes. Le gouvernement de Téhéran renforcerait, en particulier, ses dispositifs de défense et aurait décidé de commander un grand nombre de chars à l'étranger. En Afghanistan, la mobilisation partielle serait en cours d'exécution. Dans les casernes, des milliers de jeunes gens s'entraînent au maniement des armes automatiques. D'autre part, les faits et gestes des Alliés dans le Proche Orient retiennent l'attention des militaires allemands et les font se rendre compte de l'impressionnante préparation de la France et de l'Angleterre en Syrie et en Mésopotamie. Les observateurs italiens y voient la présence des forces armées importantes, prêtes à faire face à l'importance qu'ils attribuent à la situation dans le Proche Orient. Les observateurs italiens y voient la présence des forces armées importantes, prêtes à faire face à l'importance qu'ils attribuent à la situation dans le Proche Orient.

La déchéance de M. Cachin

Paris, 6 février. Voici les noms des neuf membres de la Commission chargée de l'examen de la lettre du président du Conseil demandant au Sénat de constater la déchéance de M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine. Premier bureau : M. Taurines (Loire) Union démocratique ; 2^e bureau : M. Cutoffi (Constantine) Gauche démocratique ; 3^e bureau : M. Maudin (Nièvre) Union démocratique ; 4^e bureau : M. Siegrain (Bas-Rhin) sans groupe ; 5^e bureau : M. Turbat (Loiret) Gauche démocratique ; 6^e bureau : M. P. Lantier (Ardèche) Union républicaine ; 7^e bureau : M. Ancien (Finière) Union démocratique ; 8^e bureau : M. Chambonnet (Creuse) Gauche démocratique ; 9^e bureau : M. Monservin (Aveyron) Union républicaine.

Une collision d'autos fait deux morts et cinq blessés

Paris, 5 février. Dans la soirée d'hier, à l'intersection des boulevards Bineau et Inkeremann, à Neuilly-sur-Seine, une collision s'est produite entre deux voitures automobiles. Dans le choc, deux voyageurs ont été tués ; cinq autres ont été blessés dont trois grièvement. Les deux premiers sont : M. Marcel Ducechi, âgé de 21 ans, 61, rue du Château, à la Gare-Neuve, et Mme Marie Blombier, demeurant 13, place du Marché-St-Honoré. Les trois autres sont : M. Pierre Bruneaud, âgé de 21 ans, demeurant 57, rue Jean-Bonnet, à la Gare-Neuve, qui a été admis à l'hôpital de Neuilly ; M. Antoine Blombier, 45 ans, demeurant place du Marché-St-Honoré, que l'on a pu ramener à domicile ; et Mme veuve Bulot, 55 ans, originaire de Bordeaux, demeurant 19, rue Cuvier, à Paris, également admise à l'hôpital Marmottan.

Près d'Alger, une auto est tamponnée par un train

Alger, 6 février. Hier, au passage à niveau de la Maison-Blanche, une voiture conduite par un indigène, qui menait à l'école les cinq enfants de M. Pons, gérant de la ferme Mesquita, a été tamponnée par l'express de Constantine. Les quatre filles de M. Pons ont été tuées, leur frère a été blessé au pied et le conducteur, plus gravement blessé, a été hospitalisé.

Un commerçant attaqué par deux bandits

Versailles, 5 février. M. André Masson, âgé de 58 ans, gérant d'un magasin d'alimentation, avenue Pasteur, à Tremblay-lès-Gonesse, était occupé ce matin, dans ce magasin, à l'écriture de ses livres lorsqu'il fut attaqué par deux individus en descendant, et tandis que l'un d'eux restait sur le trottoir, l'autre pénétra chez le commerçant et lui criant : « haut les mains ! donne ta caisse ! »

Petites nouvelles

BRUNELLES. — Le roi a reçu M. Amro de Adamoc, ministre de Hongrie, qui lui a présenté ses lettres de créance.

Il semble qu'une heureuse coïncidence existe entre la conférence de Belgrade et le Comité suprême franco-britannique

Paris, 6 février. Il semble bien qu'il y ait une heureuse coïncidence entre la Conférence de Belgrade et le Comité franco-britannique qui vient de se tenir à Paris. Alors, en effet, que les Etats balkaniques affirment leur volonté de resserrer et de perfectionner les liens économiques et les communications entre eux en organisant spécialement les échanges commerciaux à l'intérieur de l'Entente, les ministres français et britanniques ont constaté leur accord complet sur tous les points examinés au cours de deux séances tenues hier par le Conseil suprême. Il semble bien que, dans ces conditions, l'on ne tardera pas à voir l'effet de décisions prises en commun par les gouvernements français et anglais.

Et les Etats danubiens ?

Ce n'est, évidemment, qu'à l'usage que l'on pourra connaître les véritables conséquences de la Conférence de Belgrade. Mais, déjà, l'on peut saluer les heureuses décisions qui ont été prises. Comme nous croyons, l'avoir indiqué à l'avance, et pour plusieurs raisons, on ne pouvait s'attendre à des résultats étonnants. Ce que constate le communiqué publié à l'issue de la Conférence n'en constitue pas moins une affirmation de la part des Etats balkaniques, suivant les paroles de M. Gafenco, « de rester unis, de développer la communauté de droits et d'intérêts qui les relient ». N'a-t-il pas été entendu que les ministres des Affaires étrangères des quatre Etats participant à l'Entente balançaient garder entre eux un contact étroit d'une conférence à l'autre ?

Plus de 300.000 exemplaires du Livre Jaune ont été vendus

Paris, 6 février. Au début de février, le tirage du Livre Jaune ressort aux chiffres suivants : Edition in quarto, 35.000 exemplaires ; édition in octavo, 250.000 exemplaires ; soit un total de 385.000 exemplaires en France, dont une vingtaine de mille seulement ont été distribués gratuitement, le reste étant vendu par les soins des bureaux de vente et par des libraires dans le monde entier. Il convient d'ajouter au total ci-dessus, les premiers résultats du tirage de l'édition anglaise du Livre Jaune, sortie à Londres le 25 janvier.

Les neutres

Les cinq mots de guerre qui viennent de s'écouler n'auront pas complètement défini, définitivement, le rôle des neutres quant aux procédés respectifs des deux groupes de belligérés ?

Une caserne anglaise en partie détruite par un incendie

Londres, 6 février. Un incendie a éclaté, ce matin, dans un bâtiment attenant à la caserne du due d'York, dans le quartier de Chelsea, à Londres, et qui sert de mess et de cantine. Le feu a, à l'heure, complètement détruit ce bâtiment et a gagné une dépendance voisine d'un hôpital provisoirement installé à côté de la caserne. Les malades furent évacués. Le sinistre a été mis hors d'effet à un heure, après intervention de cinq brigades de pompiers.

Par suite d'une erreur une patrouille hollandaise pénètre en Allemagne

Amsterdam, 6 février. Hier matin, une patrouille cycliste hollandaise de trois hommes, commandée par un lieutenant, s'est égarée en territoire allemand, à quatre kilomètres de Roermond, dans la Limbourg. Les malades furent évacués. Le sinistre a été mis hors d'effet à un heure, après intervention de cinq brigades de pompiers.

Le rationnement de la viande en Angleterre

Londres, 6 février. Le rationnement de la viande entrera en vigueur le 11 mars. Le Gérant : A. CARROT.